



LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

A l'attention des Président(e)s
d'Associations de la Ligue Régionale
Grand Est de Basketball

Tomblaine le 18 mai 2022

Objets :

Convocation Assemblée Générale
Procuration & Mandat de représentation
Acte de candidature Délégué Fédéral
Coupon réponse déplacement-repas

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Régionale Grand Est de Basketball a l'honneur de vous inviter à participer à son Assemblée Générale qui se tiendra le :

Samedi 25 juin 2022 à 13H30
Salle Robert Chaboudé
Rue Jean Mermoz – Rue Saint Exupéry
51 460 COURTISOLS

1. Procuration - Assemblée Générale

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale se déroulera conformément aux dispositions prévues dans les statuts de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

En conséquence, comme indiqué à l'article 7-2.4 de ces statuts, le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- ✓ la procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,
- ✓ un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,
- ✓ la procuration doit être déposée ou parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale à l'adresse suivante :

Ligue Régionale Grand Est de Basketball
Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – 5 4510 TOMBLAINE
ou par mail : secretariat@lrgeb.fr

2. Mandat de représentation - Assemblée Générale

Les groupements sportifs disputant les championnats seniors ou jeunes : nationaux, régionaux ou départementaux qualificatifs aux championnats régionaux, peuvent donner un mandat de représentation à une personne licencié(e) de 16 ans et plus, ou majeur jouissant de ses droits civiques de **leur association**.

3. Acte de candidature Délégué Fédéral

Les personnes souhaitant postuler comme Délégué Fédéral de la Ligue doivent transmettre leur candidature sur papier libre par lettre recommandée avec avis de réception avant le 25 mai 2022 (cachet de La Poste faisant foi).

4. Déplacement – Repas

Un bus et un repas sont prévus pour les Président(e)s ou leur représentant(e) souhaitant en profiter. Je vous remercie de nous faire parvenir le coupon ci-joint complété avant le 6 juin 2022.

5. Absence à l'Assemblée Générale

Toute absence d'un club à l'Assemblée Générale entraînera une participation aux frais d'organisation de 150,00 €.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

René KIRSCH
Président
Ligue Grand Est de Basketball

